

LIMITES

PLUS HAUTES EAUX CONNUES - 1875 - (P.H.E.C)

DEFINITION DU ZONAGE

V Zone violette :
Zone Urbanisée - Aléa Fort

R Zone rouge :
Hors Zone Urbanisée - Aléa Fort

B Zone bleue :
Zone Urbanisée - Aléa Moyen à Faible

J Zone jaune :
Hors Zone Urbanisée - Aléa Moyen à Faible

I Inondation

G Glissements de terrain

E Effondrements

C Coulées de boue

ZE Zones d'épandage des matériaux glissés

Principaux talus (hors talus routiers) et berges

Echelle 1 / 5 000

